

Chastre, le 30 octobre 2017

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **mardi 7 novembre 2017 à 18h00** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

L'ordre du jour sera le suivant :

## SEANCE PUBLIQUE

---

### SECRETARIAT GENERAL

1. Intercommunale du Brabant wallon (IBW) – Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2017 – Points portés à l'ordre du jour :
  - (1) Projet de fusion par absorption entre l'IBW et l'IECBW (art. 693 du Code des sociétés)
  - (2) Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale extraordinaire en application de l'art. 694 du Code des sociétés
  - (3) Rapport des réviseurs sur le projet de fusion
  - (4) Lecture et approbation du procès-verbal de la séance– Approbation – Décision/md
  
2. SEDIFIN : Assemblée générale statutaire du 19 décembre 2017 – Points portés à l'ordre du jour :
  - (1) Évaluation annuelle du plan stratégique 2017-2019 ;
  - (2) Modification des statuts ;
  - (3) Nomination statutaire ;
  - (4) Rapport du Comité de rémunération- Approbation - Décision /jb

3. Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon – Assemblée générale du 5 décembre 2017 – Points portés à l'ordre du jour :
  - (1) Modification statutaire
  - (2) Réduction de capital
  - (3) Fusion par absorption de l'IECBW par l'IBW entraînant la dissolution sans liquidation de l'IECBW- Approbation - Décision/jb
4. IMIO – Assemblée générale ordinaire du jeudi 14 décembre 2017 – Points portés à l'ordre du jour:
  - (1) Présentation des nouveaux produits,
  - (2) Evaluation du plan stratégique pour l'année 2017,
  - (3) Présentation du budget 2018 et approbation de la grille tarifaire 2018,
  - (4) Désignation du nouveau collège de réviseurs,
  - (5) Désignation d'administrateurs.-Approbation - Décision /jb
5. Tutelle – Décisions prises par les autorités de tutelle – Information/st
6. Archives communales – Convention de partenariat – Approbation/st
7. Contrats de location de photocopieurs – Litige – Proposition de transaction – Approbation/st

## **FINANCES**

8. Compte communal pour l'exercice 2016 – Approbation/tc
9. Seconde modification budgétaire pour l'exercice 2017 – Approbation/tc
10. Taux de couverture budgétaire des coûts en matière de déchets pour l'exercice 2018 – Approbation/tc
11. Règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés – Exercice 2018/ew
12. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercice 2018/tc
13. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2018/tc
14. Règlement taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en colombarium – Exercice 2017-2018/ew
15. Règlement redevance sur les sépultures en caveau, en caverne, en columbarium ou en pleine terre - Exercice 2017-2018/ew
16. Situations de caisse des 31/03, 30/06, 30/09 et 31/12 de l'exercice 2016 – Information/tc

17. Convention relative à l'octroi d'un crédit pour faire face à des situations exceptionnelles conclu dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. – Approbation/tc
18. Remboursement des avantages sociaux pour les écoles de l'entité - Décision/cvm
19. Paiements effectués en vertu de l'article 60 - Information/ew

#### **CULTE**

20. Fabrique d'église NOTRE-DAME-ALERNE DE CHASTRE – Budget de l'exercice 2018 - Approbation/nv
21. Fabrique d'église SAINTE GERTRUDE A GENTINNES – Budget de l'exercice 2018 – Approbation/nv
22. Fabrique d'église SAINT-MARTIN DE BLANMONT – Budget de l'exercice 2018 – Approbation/nv
23. Fabrique d'église SAINT JEAN-BAPTISTE DE VILLEROUX – Budget de l'exercice 2018 – Approbation/nv
24. Fabrique d'église SAINT-GERY – Budget de l'exercice 2018 – Approbation/nv
25. Fabrique d'église SAINTE-FAMILLE DE CORTIL – Budget de l'exercice 2018 – Approbation/nv

#### **ENVIRONNEMENT**

26. CURITAS S.A. – Convention pour la collecte des déchets textiles ménagers – Approbation/st

#### **PATRIMOINE**

27. Presbytère de Cortil – Vente de gré à gré – Projet d'acte de vente – Approbation/st

#### **ASSURANCES**

28. Assurance hospitalisation collective – Prise en charge de l'assurance collective par AG Insurance – Adhésion/ew

#### **MARCHES PUBLICS**

29. Marchés de travaux – Isolation d'une plateforme et d'un pignon de l'école de Cortil – Approbation du cahier des charges, des conditions et du mode de passation/qg
30. Marché de fournitures – Centrale d'achat du Service Public de Wallonie – Acquisition d'un véhicule de type camionnette à plateau pour le service technique - Décision/ew

#### **ENERGIE**

31. Convention des maires pour le Climat et l'Energie – Adhésion/mb

## COLLEGE COMMUNAL

32. Commune Hospitalière – Interpellation citoyenne au Conseil communal – Notification/st

### SEANCE HUIS CLOS

---

#### RESSOURCES HUMAINES

1. Contentieux administratif – Arrêt du Conseil d'Etat – Recours en annulation – Information/st

Arrêté par le Collège communal du vendredi 27 octobre 2017

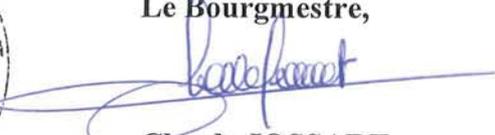
Par ordonnance

La Directrice générale ff,

  
Cécile VAN MEENSEL



Le Bourgmestre,

  
Claude JOSSART

*Extraits du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal*

#### Article 20

*Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.*

*Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.*

#### Article 21

*Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.*

*Pour chaque réunion du Conseil communal, un courrier joint à la convocation précisera les heures de présence des Fonctionnaires concernés.*

*Par « période » au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre une période de 60 minutes.*

*Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies peuvent prendre rendez-vous avec le fonctionnaire communal concerné afin de déterminer à quel moment précis au cours de la période envisagée ils lui feront visite, et ce, afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents.*